

Hugo Sigouin-Plasse
Conseiller juridique senior
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 17 décembre 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2014
Notre dossier : 312-00688
Dossier Régie : R-3879-2014 – PHASE 2

Chère consœur,

Nous vous transmettons une 6^e demande réamendée dans le cadre de la Phase 2 du dossier mentionné en titre.

Conformément à la décision D-2014-201 (par. 223), Gaz Métro produit, sous la cote Gaz Métro-7, Document 7, ses plans d'approvisionnement révisés pour les années 2015-2016 (section 2 et annexe 4) et 2016-2017 (section 3 et annexe 5), lesquels prennent en considération les directives formulées par la Régie dans ladite décision. Ces plans révisés complètent donc celui déposé plus tôt cette semaine pour l'année 2014-2015 (pièce B-0283, Gaz Métro-7, Document 6).

Par ailleurs, comme l'indique la section 1 de la pièce Gaz Métro-7, Document 7, bien que les détails du plan d'approvisionnement révisé pour l'année 2017-2018 ne soient pas finalisés au moment du présent dépôt, Gaz Métro a néanmoins été en mesure de définir une stratégie d'évaluation

des capacités de transport à soumissionner auprès de TCPL et Union Gas pour l'année 2017-2018. Cette stratégie permettra donc à Gaz Métro de finaliser son plan d'approvisionnement 2017-2018 révisé en vue d'un dépôt pour la mi-janvier 2015, lequel plan reposera également sur une mise à jour de la prévision de la demande. Ainsi, sous réserve de la décision de la Régie à intervenir à l'égard de ce plan révisé, la stratégie décrite dans la pièce Gaz Métro-7, Document 7 guidera Gaz Métro dans le cadre des appels d'offres de TCPL et Union Gas. D'ici au dépôt de la mi-janvier, Gaz Métro invite donc la Régie à lui communiquer, si nécessaire, tout commentaire ou directive qu'elle jugerait approprié à l'égard de cette stratégie.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos sentiments les meilleurs.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb

p.j.